

Cabinet de la ministre

Paris, le Mardi 12 juillet 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commission mixte inondation valide 5 programmes d'actions de prévention pour un montant de 60 millions d'euros

Environ 19 000 communes sont soumises au risque inondation à des degrés divers. Entre 1982 et 2010, ce risque a causé plus de 200 victimes et généré plus de 6 milliards d'euros de dommages.

Face au premier risque naturel en France, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement a mis en place la Commission mixte inondation (CMI), véritable gouvernance nationale des inondations en lien avec les territoires.

La Commission mixte inondation procédera notamment à la sélection des projets à mener dans le cadre du plan submersions rapides (le programme de renforcement des digues), et à la labellisation des programmes de l'appel à projets PAPI (programme d'action de prévention des inondations), ainsi qu'aux choix stratégiques de la mise en œuvre de la directive européenne sur les inondations.

« Cette réunion inaugurale de la Commission mixte inondation est entrée tout de suite dans le vif du sujet. Elle a permis de financer cinq premiers projets de prévention des inondations pour un coût global de 60 millions d'euros. C'est un bon départ pour la mise en œuvre du plan submersions rapides qui prévoit de consacrer au total 500M€ sur 2011-2016 à la lutte contre les inondations, considérées comme le risque naturel numéro 1 en France », a déclaré la ministre.

Lors de cette première réunion, les Présidents de cette commission, Eric DOLIGÉ et André FLAJOLET, ainsi que ses membres, ont émis un avis favorable à la labellisation et au financement de 5 programmes d'actions de prévention des inondations :

Sécurisation et confortement de la digue ouest de Charron (Charente-Maritime), confortement des zones urbanisées de Vimeu (Somme), ainsi que les programmes d'action de prévention des inondations (PAPI) de Maurienne (Savoie), du Lac du Bourget (Savoie) et le PAPI d'intention de l'île de Noirmoutier (Vendée).

L'ensemble de ces programmes représente un montant total de 60 millions d'euros avec une participation de l'Etat de plus de 18 millions d'euros.

Contacts presse :

Anne Dorsemaine 01 40 81 72 36 Aurore Longuet 01 40 81 31 59

Commission mixte inondation Liste des membres nommés en date du 7 juillet 2011

Présidents

- M. André FLAJOLET, député, président du Comité national de l'eau
- M. Éric DOLIGE, sénateur, représentant du Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs

Représentants de collectivités territoriales

- M. Alain CHAMBARD, Président du SIARV, membre du CA du CEPRI
- Mme. Anne d'AUX-BERNARD, adjoint au Maire d'Orléans
- M. Noël FAUCHER, Maire de Noirmoutier en l'Île
- M. Jean PRORIOL, Député de Haute-Loire
- M. Bernard CHILINI, Maire de Figanières
- M. Jean-Marc GIBEY, Maire de Jargeau
- M. Mickaël VALLET, Maire de Marennes
- M. Jacques OUDIN, Vice-Président du Conseil Général de Vendée

Représentants de l'État

- M. Laurent MICHEL, MEDDTL
- Mme Sophie GUIROY, MIOMCTI
- M. Jean-Paul KIHL, MIOMCTI
- M. Sébastien RASPILLER, MINEFI
- Mme Rosine TRAVERS, MAAPRAT
- M. Nicolas FORRAY, DREAL Centre
- M. Alby SCHMITT, MEDDTL DEB
- M. Yoann BARBESOL, MBCPFPRE
- M. Michel CAMUX, Préfet de la région Centre, préfet du Loiret

Représentants de la société civile et des experts

- Mme Cécile CAROLY, MEDEF
- M. Sébastien LE BRIERO, FNE
- M. Pierre ROUSSEL, AFPCN
- M. BENEDITTI, SDIS 11
- M. Patrice DALLEM, Croix-Rouge française
- M. Roland NUSSBAUM, Directeur de la mission risques naturels
- Mme Sylvette PIERRON, IFFO-RMe
- M. Christophe JACOBS, Comité français du bouclier bleu
- M. Dominique EHRENSPERGER, Conseil général 17

Membres désignés par le COPRNM

- Mme Claude DARCIAUX, députée de la 3ème circonscription de la Côte d'Or, Maire de Longvic
- M. Guy GEOFFROY, député de la Seine-et-Marne, maire de Combs-la-ville
- M. Martial SADDIER, député de la 3ème circonscription de Haute-Savoie, maire de Bonneville

- Mme Cécile HELLE, vice présidente de la Région PACA
- M. Jean-Pierre MASSUE, Président de l'Institut européen pour le conseil en environnement
- M. Louardi BOUGHEDADA, FNAU
- M. Jean-Marc GAUVIN, GEMA
- M. Jacques AVRILLON, co-président de l'UNALCI
- M. Vincent MELACCA, FFSA
- M. Jean-Stéphane DEVISSE, directeur des programmes WWF France

Membres désignés par le CNE :

- M. Serge BAFAU, élu à la communauté des communes du centre littoral de Guyane (comité de bassin de Guyane)
- M. Pascal BONNETAIN, élu à Labastide-de-Virac (comité de bassin Rhône-Méditerranée)
- M Daniel DIETMANN, maire de Manspach (comité de bassin Rhin-Meuse)
- M. Jean DIGONNET, maire de Tence, conseiller général de la Haute Loire (comité de bassin Loire-Bretagne)
- M. Max FESCHET, Maire de Bouchet en Drôme Provençale, sénateur suppléant de la Drôme (Association nationale des maires ruraux de France)
- M. Daniel MARCOVITCH, conseiller de Paris (comité de bassin Seine-Normandie)
- M. Joseph MENARD, président de la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine (Chambres d'agriculture)
- M. Michel RODES (associations de protection de l'environnement)
- M. Jean-Luc TOULY (comité de bassin Seine-Normandie)
- M. Xavier URSAT (Industries de production d'électricité).